|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 14 avril 2025 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 45**CE 15/HO | – Aux administrations des États Membres de l'Union;– À l'État de Palestine (Rés. 99 (Rév. Dubaï, 2018));– Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**Copie:**– Au Président et aux Vice-Présidents de la Commission d'études 15 de l'UIT;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| Contact: | **Hiroshi Ota** |
| Tél.: | +41 22 730 6356 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg15@itu.int |
| **Objet:** | **Approbation de l'Amendement 2 à la Recommandation UIT-T G.9960 (2023)** |

Madame, Monsieur,

1 Suite à l'Annonce TSB AAP-6 du 1er février 2025, et conformément au § 6.2 de la Recommandation UIT-T A.8 (Genève, 2024), j'ai l'honneur de vous informer que, durant sa séance plénière tenue le 28 mars 2025, la Commission d'études 15 de l'UIT-T a approuvé l'Amendement 2 à la Recommandation UIT-T G.9960 (2023).

2 Le titre du texte à l'étude approuvé est le suivant:

− **Recommandation UIT-T G.9960 (2023) Amd.2** – *Émetteurs-récepteurs unifiés de réseau domestique en câble à haute vitesse – Spécifications de l'architecture du système et de la couche physique – Amendement 2*.

3 Les renseignements existants sur les brevets sont accessibles en ligne sur le site web de l'UIT-T.

4 La version prépubliée de l'Amendement approuvé sera prochainement disponible sur le site web de l'UIT-T.

5 L'UIT publiera dès que possible le texte de l'Amendement approuvé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications